



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales , C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Courriel : [info@amissfs.com](mailto:info@amissfs.com) / [www.amissfs.com](http://www.amissfs.com)

## Notre-Dame de Quito Message pour notre temps

Nous publions ci-dessous un extrait des révélations de *Notre Dame du Bon Suceso* (Quito) à la Mère Marie-Anne de Jésus Torres au début du XVIIe siècle. (Extrait de *Fideliter* n° 66, nov.-décembre 1988).

Ces révélations de Quito, capitale de l'Equateur, ont été reconnues par les autorités ecclésiastiques et un sanctuaire a même été élevé en reconnaissance à Notre Dame du bon «Suceso» où de nombreux pèlerins viennent pour y prier.

En lisant ces lignes on est étonné de la précision avec laquelle la Reine du ciel a annoncé ce qui se réalise à notre époque.

Le 2 février 1634, la Mère Marie-Anne de Jésus Torres priait devant le Saint Sacrement quand, subitement, la lampe qui brillait devant l'autel s'éteignit. Comme elle essayait de la rallumer, une lumière sur naturelle inonda l'église.

«Fille chérie de mon cœur, je suis Marie du bon Suceso, ta mère et ta protectrice qui, portant mon fils très saint sur mon bras gauche et tenant le sceptre de la main droite, viens te donner une bonne nouvelle : dans 10 mois et 10 jours, tu fermeras les yeux à la lumière matérielle de ce monde pour les ouvrir à la clarté de la lumière éternelle».

«Oh, si tous les mortels et les âmes religieuses connaissaient ce qu'est le ciel, ce qu'est la possession de Dieu, comme ils vivraient autrement et ne refuseraient aucun sacrifice pour le posséder davantage. Mais certains se laissent aveugler par le faux brillant des honneurs et de la grandeur humaine tandis que d'autres le sont par l'amour-propre, ne se

doutant pas qu'ils tombent dans la tiédeur, ce mal très grave qui empêche dans les couvents la ferveur, l'humilité, le renoncement à soi-même, la pratique incessante des vertus religieuses et la charité fraternelle, avec cette simplicité d'enfant qui rend les âmes très chères à mon divin Fils et à moi, leur Mère».

Après ces paroles, Notre Dame du bon Suceso s'est mise à parler de l'Ordre de l'Immaculée Conception et spécialement du couvent de la Conception de Quito.

«Cette maison sera combattue avec une fureur infernale pour la détruire et l'anéantir; mais la Providence Divine et moi, nous veillerons à sa conservation, favorisant pour cela les vertus pratiquées par les habitants de cette maison... Sache aussi, ma fille bien-aimée, que mon amour maternel veillera sur les couvents fondés sur cette terre par les membres de cette maison. Souvent ils seront sur le point de s'anéantir, mais ils reprendront vie miraculeusement. Un seul se fermera selon la volonté de Dieu : vous le connaîtrez lorsque vous serez au Ciel».

### Une lampe qui s'éteint

«La lampe qui brûle devant l'Amour prisonnier et que tu as vu s'éteindre a beaucoup de significations.

**La première** : A la fin du XIXe siècle et durant une grande partie du XXe, diverses hérésies foisonneront sur cette terre alors république libre. La lumière précieuse de la foi s'éteindra dans les âmes en raison de la corruption presque totale des mœurs : en ces temps, il y aura de grandes calamités physiques, morales, publiques et privées. Le petit

nombre d'âmes qui conservera le culte de la foi et des vertus souffrira une cruelle et indicible douleur; par ce martyre prolongé, beaucoup d'entre elles iront à la tombe à cause de la violence des souffrances et seront comptés comme martyrs, ceux qui se seront sacrifiés pour l'Eglise et pour la Patrie. Pour se libérer de l'esclavage de ces hérésies, il faudra une grande force de volonté, de la constance, du courage et une grande confiance en Dieu, dons de l'amour miséricordieux de mon divin Fils, à ceux qu'Il a choisis pour cette restauration. Pour mettre à l'épreuve la foi et la confiance des justes, il arrivera des moments où tout paraîtra perdu et paralysé, ce sera alors l'heureux commencement de la complète restauration».

**«La seconde :** Mes communautés seront désertées; elles seront submergées par une mer sans fond d'amertume et paraîtront noyées sous les tribulations. Combien de vraies vocations périront par manque de direction adroite, prudente pour les former. Les maîtresses des novices devront être des âmes de prière et connaître la diversité des esprits».

### La dissolution des mœurs

«Le troisième motif pour lequel la lampe s'est éteinte, c'est qu'en ce temps-là l'atmosphère sera remplie de l'esprit d'impureté qui, telle une mer immonde, inondera les rues, les places et endroits publics. Cette liberté sera telle qu'il n'y aura plus au monde d'âme vierge».

«Un quatrième motif est que, s'étant emparé de toutes les classes sociales, les sectes tendront, avec une grande habileté, de pénétrer dans les familles pour perdre jusqu'aux enfants. Le démon se glorifiera de se nourrir d'une manière perfide du cœur des enfants. C'est à peine si l'innocence enfantine subsistera.

Ainsi les vocations sacerdotales se perdront, ce sera une véritable calamité. Les prêtres s'écarteront de leurs devoirs sacrés et dévieront du chemin tracé par Dieu. Alors, l'Eglise subira la nuit obscure à cause de l'absence d'un Prélat et d'un Père qui veille avec amour, douceur, force et prudence, et beaucoup d'entre eux perdront l'esprit de Dieu mettant en grand danger leur âme».

### Un prélat de préférence

«Prie avec insistance, crie sans te fatiguer et pleure sans cesse avec des larmes amères dans le secret de ton cœur, demandant à notre Père du Ciel que, par amour pour le Cœur Eucharistique de mon très Saint Fils, pour son Précieux Sang versé avec tant de générosité et pour les profondes amertumes et douleurs de

sa Passion et de sa mort qu'Il prenne en pitié ses ministres et qu'Il mette fin à des temps si funestes, **envoyant à l'Eglise le Prélat qui devra restaurer l'esprit de ses prêtres.** Ce fils que je chéris, celui que mon Divin Fils et moi aimons d'un amour de préférence, **nous le comblerons de beaucoup de dons**, de l'humilité de cœur, de la docilité aux diverses inspirations, de force pour défendre les droits de l'Eglise et d'un cœur avec lequel il s'occupera comme un nouveau Christ des grands comme des plus petits sans déprécier les plus malheureux. Il conduira avec une douceur toute divine les âmes consacrées au service divin dans les couvents sans leur rendre lourd le joug du Seigneur.

Il tiendra en sa main la balance du sanctuaire pour que tout se fasse avec poids et mesure en sorte que Dieu soit glorifié. **Ce Prélat et Père sera le contre-poids de la tiédeur des âmes consacrées** dans le sacerdoce et la religion. Satan s'appropriera cette terre par la faute de gens sans foi qui, tel un nuage noir, obscurciront le ciel limpide de la république consacrée au très saint Cœur de mon Divin Fils. Cette république, parce qu'elle aura laissé entrer en elle tous les vices, subira toutes sortes de châtiments : la peste, la faim, la discorde, l'apostasie et la perte d'innombrables âmes».

### Il y aura une nuit horrible

«Et pour dissiper ces nuages noirs qui empêchent le jour radieux de la liberté de l'Eglise, il y aura une guerre affreuse où coulera le sang des prêtres, des religieux... Cette nuit sera très horrible au point que la méchanceté paraîtra triompher. Alors arrivera mon heure : de façon stupéfiante je détruirai l'orgueil de Satan, le mettant sous mes pieds, l'enchaînant dans l'abîme infernal, laissant enfin l'Eglise et la Patrie libérées de sa cruelle tyrannie.

«Le cinquième motif pour lequel cette lampe s'est éteinte est que les personnes qui possèdent de grandes richesses verront avec indifférence l'Eglise opprimée, la vertu persécutée, le mal triompher. Ils n'emploieront pas leurs richesses pour combattre le mal et restaurer la foi. Le peuple deviendra indifférent aux choses du Bon Dieu, prenant l'esprit du mal et se laissant entraîner à tous les vices et passions. Ah, ma chère fille, s'il t'était donné de vivre en ces temps funestes, tu mourrais de douleur en voyant se réaliser tout ce que je t'ai annoncé. Il est si grand l'amour que mon très Saint Fils et moi avons pour cette terre, notre propriété, que nous désirons dès maintenant appliquer tes sacrifices et bonnes œuvres pour diminuer la durée d'une catastrophe si terrible».

# Incidents récents de persécution contre les chrétiens

(Extraits du Bulletin “Urgence”, de l’AEM, Septembre et novembre 2009)

## Chine : Plus de trente responsables d’églises à domicile arrêtés

Le 9 juin dernier, plus de trente responsables d’églises à domicile ont été arrêtés, lors d’un rassemblement dans une maison de la ville de Langzhong (province de Sichuan). Treize d’entre eux ont été condamnés à quinze jours de détention préventive et cinq ont été placés en détention pénale. Les autres ont été relâchés.

A dix-sept heures trente, ces leaders chrétiens étaient réunis à Langzhong... lorsque plusieurs douzaines d’officiers dans six ou sept véhicules de la Domestic Security Protection Squad ont cerné le lieu en arrêtant tous les chrétiens et fouillant la maison...

Les 5 en détention pénales risquent d’être accusés de crimes et encourent jusqu’à trois ans et demie de rééducation dans un camp de travail...

## Azerbaïdjan : Des nouvelles lois contre la religion

Une nouvelle loi répressive contre la religion et des amendements au Code pénal et administratif, sont entrés en vigueur le 31 mai 2009. De nouveaux “délits”, une censure plus sévère et de nouvelles sanctions sont introduites pour des activités que le gouvernement n’apprécie pas... Seule les organisations ayant reçu l’aval du gouvernement peuvent agir...

## Inde : Karnataka, douze chrétiens arrêtés

Le 12 mai dernier, la police a arrêté douze chrétiens à Chennarayapatna (district de Hassan, État de Karnataka), sur des accusations de conversions frauduleuses forgées de toutes pièces, après avoir été attaqués par un groupe d’hindous extrémistes...

## Orissa

Le 11 mai, des extrémistes hindous ont attaqué des chrétiens dans le camp de réfugiés de Mandakai, à Kandhamal.

## Manipur

Le 10 mai, des prétendus nationalistes hindous ont brûlé deux églises à Phumlou et Phayen, et une autre à Taolong le 11 mai...

Des parties des bâtiments, du mobilier... ont été détruits par le feu... La police a enregistré un premier rapport d’information, mais aucune arrestation n’a suivi.

## Bangladesh : Des villageois musulmans battent des évangélistes

...Le 7 février, Edward Biswass et Dolomnoy Tripur, ont montré pour la première fois un film sur Jésus dans une maison du village de Chandpur. Le lendemain soir, quelques villageois leur ont demandé de montrer à nouveau le film dans une maison. Suspectant un piège, ils ont refusé. «*Ils nous ont amenés de force dans la cour d’une école où nous avons été contraints de montrer le film... Après 20 minutes de projection, les musulmans du village sont arrivés, ils nous ont battus et continué à nous battre et à nous donner des coups de pieds lors même que nous étions à terre. Pendant que quinze à vingt personnes s’acharnaient sur nous, environ 200 personnes restaient là à regarder.*»

## Egypte : Deux coptes arrêtés pour avoir signalé une agression

Des fermiers coptes sont en détentions sans qu’aucune charge ait été retenue contre eux, mais simplement parce qu’ils ont signalé à la police avoir été agressés par une foule. En effet deux musulmans en moto ont percuté leur vache sur une route du village. Une discussion s’en est suivie et toute une foule de musulmans s’est mis à les battre avec des bâtons...»

## Iran : Vague d’arrestations de chrétiens et d’anciens musulmans devenus chrétiens

## Bangladesh : Les musulmans s’approprient des terrains de chrétiens

Dans le district montagneux de Khagrachari (sud-est du Bangladesh) des colons musulmans qui parlent le bengali ont saisi cinq hectares... ces musulmans sont venu d’une autre région du Bangladesh et font partie d’un programme gouvernemental de colonisation qui a commencé en 1980... ces appropriations de terrain dans les régions montagneuses ont repris pendant le gouvernement intérimaire de 2007-2008 soutenu par l’armée. Ces appropriations continuent encore aujourd’hui...

## Marcel de Corte : *L'homme contre lui-même*

### Chapitre VI (suite et fin)

# Ce vieux diable de Machiavel

Il est indubitable que cette rigoureuse mécanisation de l'homme et du monde sous l'empire d'une intelligence quantitative apparaît au chrétien comme satanique. Mais le satanisme de Machiavel n'est point là. Il se situe dans sa conception dissonantiste de l'homme et du monde, que ses calculs méthodiques s'efforcent de réduire et de masquer sous des rapports de forces. Satan est en effet l'être clivé par excellence, parce qu'il tient son être de Dieu et qu'il s'est détourné de Dieu. Il n'a plus d'unité intérieure. Il est déchiré jusqu'au tréfonds. Vigny l'a vu d'une manière admirable lorsqu'il le fait parler :

«Entre moi-même et moi si grande est la distance  
Que je ne comprends plus ce que dit l'innocence.»

Satan ne comprend plus que le péché est à la fois séparation d'avec soi-même et séparation d'avec Dieu de qui dépend tout l'être. Élire arbitrairement une partie de son être au détriment des autres et la soustraire à l'empire divin, est la définition même du péché originel selon les Pères de l'Église : «par le premier péché, écrit l'un d'eux, Adam s'est séparé de lui-même et des autres», Adam a rompu le lien qui l'unit comme créature à toutes les autres créatures et au reste de la Création dans l'amour du Créateur.

C'est exactement la position de Machiavel, dont la conception de l'homme et du monde est aussi pessimiste que possible. «Car on peut dire que les hommes en général sont ingrats, inconstants, dissimulés, lâches, intéressés... et le Prince qui a fait fond sur leur parole, sans prendre d'autres assurances, s'écroule... Comme le démontrent tous ceux qui ont traité de la vie publique et comme chaque histoire en offre tant d'exemples, il est nécessaire à quiconque organise une République et en ordonne les lois de supposer que tous les hommes sont mauvais et donnent cours à la malignité de leur âme chaque fois qu'ils le peuvent faire librement... Les hommes ne font jamais rien de bien si ce n'est par nécessité.» On trouverait des citations analogues par brassées dans l'œuvre du Florentin.

L'immoralisme de Machiavel, cristallin et glacial, a au moins pour conséquence, si satanique qu'il soit, de mettre en garde l'homme politique contre les fumées du moralisme. Le diable porte pierre. S'il y a en effet un domaine où la fin justifie le plus souvent les moyens, c'est bien la politique. Le bien commun dont l'homme

d'État a la garde comporte toujours une forte dose d'éléments «impurs» et le salut d'une nation n'est pas le résultat d'une stérilisation microbienne. L'homme d'État est souvent amené, en fonction du bien supérieur sur quoi il veille, à être «cruel» ou «perfide». S'il fait mettre à mort les auteurs de désordres graves, il n'est pas plus «immoral» que le chirurgien qui ampute un membre gangrené. S'il dissimule à ses adversaires ses intentions véritables, il ne «ment» pas plus que le médecin qui cache à un patient rétif les buts véritables de sa thérapeutique. S'étant exclus du bien commun qui les ferait participer à la vie de la Cité, ces opposants ne sont plus que des choses, à traiter comme telles. Situés en dehors de ce même bien commun, ces ennemis sont à leur tour des choses. Ils ne sont plus ni les uns ni les autres, des «personnes». Ils ont rompu, comme dit le poète :

«L'attachement qui nous rend libres  
A l'ombilic dont nous vivons.»

Au surplus, la perspective où l'homme d'État se place comporte de nombreux facteurs qui échappent à son libre arbitre, et donc à sa volonté morale ou immorale : situation géographique de son pays, développement ou recul démographique, richesses naturelles, échanges commerciaux avec des peuples voisins, etc., si bien que son action ressemble aux techniques qui portent sur des réalités matérielles lorsqu'elle atteint les représentants de ces forces impersonnelles soumises à ses soins. Il ne peut leur appliquer strictement les principes qui régissent les relations entre des êtres conscients et libres.

Enfin, les antimachiavéliens qui s'insurgent contre «le machiavélisme» de l'homme politique sont toujours des pharisiens du machiavélisme lorsqu'ils méconnaissent la dose énorme de physique qui leste l'art de gouverner. Leur moralisme procède d'une adhésion secrète ou avouée au culte du «gros animal» qui érige les nations et les peuples en individus gigantesques, doués de liberté et de responsabilité. Ce ne sont plus des particuliers qu'ils sacrifient à l'idole de leurs pseudo-morale, mais des groupes, des classes, des pays, des races. En imbibant de «morale» les moyens physiques qu'ils sont bien forcés d'employer, ils les justifient à leur tour sans vergogne. Le machiavélisme qu'ils répudient verbalement est descendu dans leurs moelles comme une vieille maladie honteuse qui les ravage et dont ils blanchissent

le sépulcre. «A prendre par l'idéalisme», disait Lénine de ces «moralistes» qui, pareils aux termites, rongent le tissu vital des nations et travestissent en gloire les ruines qu'ils provoquent. Le grand fauve solitaire qu'était Machiavel n'est qu'innocence auprès de ces insectes qui se prennent pour des athlètes de la moralité.

Machiavel est également l'antithèse exacte de Rousseau. Pour lui, l'homme est radicalement mauvais, comme s'il n'avait jamais été créé ni racheté par Dieu. Pour le Genevois, l'homme est radicalement bon, comme s'il n'avait jamais péché, comme s'il était Dieu lui-même.

Notre époque a combiné les deux conceptions. Sous un rousseauisme de droit, que traduisent les grands vocables de liberté, d'égalité, de fraternité, se dissimule en politique un machiavélisme de fait, qui utilise leur influence hypnotique en faveur de la volonté de puissance des amants du pouvoir, individus, groupes et nations. Rousseau donne à Machiavel la bonne conscience et la bonne foi dont le Florentin se moque. Il couvre ses entreprises d'une couche galvanoplastique de respectabilité. Ce n'est plus au nom du pouvoir que se perpètrent les divisions, les conflits et même les crimes, mais au nom de la Justice majusculaire. L'homme dont Rousseau a fait une idole cache en son sein un démon. L'ange rousseauiste se combine avec la

bête machiavéienne. Cela fait une excellente mixture explosive. Depuis deux siècles, toutes les révolutions l'utilisent sans vergogne. La fission nucléaire, simultanément présentée comme la clef qui ouvrira le nouveau Paradis terrestre et comme l'instrument de la catastrophe absolue déchaînée par la volonté de puissance, en est le symbole.

Nous n'échapperons pas à ce dilemme inhumain sans un retour à l'humain. Cette conversion est simple et difficile. L'homme n'est ni bon ni mauvais. Il est les deux à la fois. Le propre de l'homme d'État authentique est d'établir par tous les moyens un climat social tel que les puissances du mal concourent elles-mêmes au développement du bien. Une politique saine est celle qui fait coïncider l'intérêt toujours personnel, qui soustrait l'homme à la communauté s'il est abandonné à lui-même, avec le devoir qui吸orbe l'homme dans la communauté s'il exerce son empire omnipotent. Cette tension est perpétuelle. Le travail politique est toujours à refaire comme la toile de Pénélope.

Pour dépasser Machiavel et Rousseau, il n'est que le recours à quelque puissance transcendante et intemporelle, mythologique ou non, qui peut seule infléchir le mal vers le bien. C'est pourquoi les Anciens disaient de la politique qu'elle est une science divine. Sans la clef de voûte religieuse, l'édifice social s'écroule.

# Le nouveau rituel des exorcistes

*est «absolument inefficace»*

Stefano Maria Paci pour la revue italienne *30 Giorni* de juin 2001, est allé questionner le père Gabriele Amorth, exorciste.

Nous donnons ici le texte repris de l'édition française de cette revue

## *«La fumée de Satan dans la maison du Seigneur»*

Vingt-neuf ans sont passés depuis ce 29 juin 1972. C'était la fête de St Pierre, le prince des apôtres. C'était la fête de saint Paul, l'apôtre qui a apporté l'Evangile du Christ jusqu'à la lumite extrême de l'Occident. Et en ce 29 juin, fête des saints protecteurs de Rome, le successeur de Pierre qui avait pris le nom de Paul lança un cri dramatique. Paul VI parla de celui qui est, par définition, l'ennemi de Dieu, de cet ennemi de l'homme, qui s'appelle Satan. L'ennemi de l'Eglise.

*«La fumée de Satan, avertit Paul VI, est entrée par quelque fissure dans l'Eglise».* Un cri angoissé

qui provoqua stupeur et scandale, à l'intérieur même du monde catholique.

Et aujourd’hui, vingt-neuf ans plus tard ? Cette fumée s'est-elle dissipée ou a-t-elle envahi d'autres pièces ? Nous sommes allés le demander à celui qui a affaire tous les jours à Satan et à ses ruses. Presque professionnellement. Il s'agit de l'exorciste le plus célèbre du monde : le père Gabriele Amorth, fondateur et président d'honneur de l'Association internationale des exorcistes.

Nous sommes allés chez lui notamment parce qu'il y a quelques semaines, le 15 mai, la traduction italienne du nouveau Rituel des exorcismes a été approuvée par le CEI. Ce Rituel n'attend plus pour entrer en vigueur que le *placet* de la Congrégation

pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements.

Une nouvelle arme dont se munit l'Eglise pour combattre l'Ennemi ? Pour chasser, si cela n'a pas encore été fait, cette fumée qui est entrée dans le temple du Seigneur ? Allons donc ! Ecoutez ce que raconte le **père Amorth**. Vous découvrirez que la guerre, en cours depuis des millénaires, fait rage plus que jamais. Que la bataille s'est déplacée et qu'elle se livre désormais surtout à l'intérieur de la maison du Seigneur, et cette fumée... Cette fumée... eh bien elle se répand dans des pièces insoupçonnées.

**– Père Amorth**, la traduction italienne du nouveau Rituel pour les exorcistes est finalement prête.

**GABRIELE AMORTH** : Oui, elle est prête. L'année dernière la CEI n'avait pas voulu l'approuver parce qu'il y avait des erreurs dans la traduction du latin à l'italien. Et nous, exorcistes, qui devrions l'utiliser, nous en avions profité pour signaler que, sur de nombreux points, nous n'étions pas d'accord avec le nouveau Rituel. Mais le texte de base en latin est resté le même dans cette traduction revue. **Ce Rituel tant attendu s'est transformé en farce. Une incroyable entrave qui risque de nous empêcher d'agir contre le démon.**

**– C'est une lourde accusation. A quoi pensez-vous ?**

**AMORTH** : Je ne vous donnerai que deux exemples. Des exemples spectaculaires. Au point 15 on parle des maléfices et de la façon de se comporter quand on a affaire à eux. Le maléfice est le mal que l'on cause à une personne en recourant au diable. Il peut être accompli sous plusieurs formes comme les mauvais sorts, les malédictions, le mauvais œil, le **vaudou**, le **macumba**. Le Rituel romain expliquait comment il fallait l'affronter. Le nouveau Rituel, au contraire, déclare catégoriquement qu'il est absolument interdit de faire des exorcismes dans ces cas-là. Absurde. Les maléfices sont de loin les causes les plus fréquentes des possessions et des maux procurés par le démon : **au moins 90 %** des cas. C'est comme dire aux exorcistes de ne plus pratiquer l'exorcisme. Le point 16, ensuite, déclare solennellement qu'il ne faut pas faire d'exorcisme si l'on n'a pas la certitude de la présence du diable. **C'est un chef-d'œuvre d'incompétence** : la certitude que le démon est présent chez quelqu'un **on ne peut l'avoir qu'en faisant l'exorcisme**. D'ailleurs, les rédacteurs du Rituel ne se sont pas aperçus qu'ils contredisaient, sur ces deux points, le Catéchisme de l'Eglise catholique. Celui-ci indique en effet qu'il faut pratiquer l'exorcisme dans les cas de possession diabolique et dans ceux de maux causés par le démon. Et il recommande aussi de le faire sur les personnes comme sur les choses. Et dans les choses il n'y a jamais la présence du démon, il y a seulement son influence.

**Les déclarations contenues dans le nouveau Rituel sont très graves et très néfastes.** Elles sont le fruit de l'ignorance et de l'inexpérience.

**– Mais ce Rituel n'a-t-il pas été fait par des spécialistes ?**

**AMORTH** : Pas du tout. Durant ces dix dernières années, deux commissions ont travaillé sur le Rituel : celle qui est composée de cardinaux et qui s'est occupée des Prenotanda, c'est-à-dire des dispositions initiales, et celle qui s'est occupée des prières. Je peux affirmer avec certitude qu'aucun des membres de ces commissions n'a jamais fait d'exorcisme, n'a jamais assisté à des exorcismes ni n'a jamais eu la moindre idée de ce qu'est un exorcisme. C'est là l'erreur, le péché originel de ce Rituel. Aucun de ceux qui y ont collaboré n'était spécialiste d'exorcismes.

**– Comment est-ce possible ?**

**AMORTH** : Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander. Pendant le Concile œcuménique Vatican II, chaque commission était aidée par un groupe d'experts qui secondaient les évêques dans leur travail. Et cette habitude s'est maintenue après le Concile, à chaque fois qu'ont été refaites des parties du Rituel. Mais non cette fois. Et pourtant, s'il y avait un sujet qui demandait la participation de spécialistes, c'était bien celui-là.

**– Et au contraire ?**

**AMORTH** : Et au contraire, nous exorcistes, nous n'avons jamais été consultés. Et d'ailleurs, les suggestions que nous avons pu faire ont été mal accueillies par les commissions. C'est une histoire paradoxale. Voulez-vous que je vous raconte comment cela s'est passé ?

**– Bien sûr**

**AMORTH** : Comme le Concile Vatican II l'avait demandé, les différentes parties du Rituel romain ont été revues peu à peu. Nous exorcistes, nous attendions que soit traité le titre XII, c'est-à-dire le Rituel d'exorcisme. Mais, apparemment, ce Rituel n'était pas considéré comme un sujet important, car les années passaient et rien n'arrivait. Puis, à l'improvisite, le 4 juin 1990, est sorti le Rituel *ad interim*, c'est-à-dire à l'essai. Cela a été une vraie surprise pour

nous, qui n'avions pas été consultés auparavant. Et pourtant nous avions préparé toute une série de requêtes en vue de la révision du Rituel. Nous demandions, entre autre, que soient retouchées les prières pour qu'y soient introduites des invocations à la Vierge, lesquelles étaient totalement absentes, et que le nombre des prières spécifiques d'exorcisme soit augmenté. Mais on ne nous avait laissé aucune possibilité d'apporter notre contribution, quelle qu'elle fût. Nous ne nous sommes pas découragés : le texte avait été fait pour nous. Et comme, dans sa lettre de présentation, le préfet de la Congrégation pour le Culte divin de l'époque, le cardinal Eduardo Martínez Somalo, demandait aux conférences épiscopales de faire parvenir, dans les deux ans qui suivaient «des conseils et des suggestions donnés par des prêtres qui en auraient fait usage», nous nous sommes mis au travail. J'ai réuni dix-huit exorcistes que j'avais choisi parmi les plus experts de la planète. Nous avons examiné le texte avec une grande attention. Nous l'avons utilisé. Nous avons immédiatement fait l'éloge de la première partie dans laquelle étaient résumés les fondements évangéliques de l'exorcisme. Il s'agit là de l'aspect biblique et théologique de la question et, sur ce point, les compétences ne faisaient pas défaut. C'est une partie nouvelle par rapport au Rituel de 1614 composé sous le pape Paul V; du reste, à cette époque, il n'était pas besoin de rappeler ces principes que tout le monde connaissait et acceptait. Aujourd'hui, au contraire, c'est indispensable.

Mais, lorsque nous nous sommes mis à examiner la partie pratique, qui demande une connaissance spécifique du sujet, l'inexpérience totale des rédacteurs est apparue en pleine lumière. Nous avons fait de nombreuses observations, article par article, et nous les avons fait parvenir à toutes les parties intéressées : Congrégation pour le Culte divin, Congrégation pour la Doctrine de la Foi, conférences épiscopales. Un exemplaire a été remis directement au Pape.

#### **– Comment vos observations ont-elles été accueillies ?**

**AMORTH : Accueil très mauvais, efficacité nulle.** Nous nous étions inspirés de la constitution dogmatique *Lumen gentium*, dans laquelle l'Eglise est décrite comme un «*Peuple de Dieu*». Au numéro 28, on parle de la collaboration des prêtres avec les évêques, au numéro 37, il est dit clairement, et cela s'applique même aux laïcs, que, «*selon la science, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont la faculté, et même parfois le devoir, de faire connaître*

*leur avis sur des choses concernant le bien de l'Eglise.*» C'était exactement notre cas. Et nous avons eu l'ingénuité de croire que les dispositions de Vatican II étaient parvenues aux congrégations romaines. Mais nous nous sommes trouvés devant un mur de refus et de mépris. Le secrétaire de la Congrégation pour le Culte divin a fait une relation à la commission cardinalice dans laquelle il a dit que ses interlocuteurs, c'étaient les évêques et non les prêtres et les exorcistes. Et il a ajouté textuellement, à propos de notre humble tentative de les aider en leur donnant notre avis de spécialistes : «*On a dû prendre acte du fait qu'un groupe d'exorcistes et de "démonologues", ceux qui par la suite se sont constitués en Association internationale, orchestrerait une campagne contre le rite.*» Une accusation indécente : nous n'avons jamais orchestré aucune campagne !

Le Rituel nous était adressé, et dans les commissions aucune personne compétente n'a été convoquée : il était plus que normal que nous cherchions à apporter notre contribution.

**– Cela veut donc dire que,** pour vous, le nouveau Rituel est inutilisable dans la lutte contre le démon ?

**AMORTH : Oui. Ils voulaient nous donner une arme émoussée. Les prières efficaces, des prières qui avaient douze siècles d'existence, ont été supprimées et on été remplacées par de nouvelles prières, inefficaces.** Mais, par chance, on nous a jeté au dernier moment un canot de sauvetage.

#### **– Lequel ?**

**AMORTH :** Le nouveau préfet de la Congrégation pour le culte divin, le cardinal Jorge Medina, a joint au Rituel une Notification dans laquelle il est précisé que les exorcistes ne sont pas obligés d'utiliser ce Rituel et que s'ils le veulent ils peuvent demander à leur évêque l'autorisation d'utiliser l'ancien. Les évêques doivent à leur tour demander l'autorisation à la Congrégation qui, comme l'écrit le cardinal «la concède volontiers.»

**– «*La concède volontiers*» ? C'est une concession bien étrange...**

**AMORTH :** Voulez-vous savoir d'où elle vient ? Elle vient de la tentative qu'ont faite le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et le cardinal Medina d'introduire dans le Rituel un article – c'était alors l'article 38 – qui autorisait les exorcistes à utiliser le Rituel précédent.

dent. C'était sans aucun doute une manœuvre in extremis pour nous faire éviter les graves erreurs qui se trouvent dans le Rituel définitif. Mais la tentative des deux cardinaux a échoué. Alors, le cardinal Medina, qui avait compris ce qui se jouait là, a décidé de nous donner en tous cas ce canot de sauvetage et il a ajouté une note à part.

**– Comment êtes-vous vus, vous exorcistes, à l'intérieur de l'Eglise ?**

AMORTH : Nous sommes très mal traités. **Nos confrères prêtres qui sont chargés de cette tâche délicate passent pour des fous, des exaltés. Ils sont même en général à peine tolérés par les évêques qui les ont nommés.**

**– La manifestation la plus éclatante de cette hostilité ?**

AMORTH : Nous avons organisé un congrès international des exorcistes près de Rome. Nous avons demandé à être reçus par le Pape. Pour ne pas peser sur lui et ajouter une audience à toutes celles qu'il accorde déjà, **nous avons simplement demandé à être reçus en audience publique**, celle du mercredi sur la place Saint-Pierre. **Nous ne demandions même pas qu'il nous adresse un salut personnel.** Nous avons fait régulièrement la demande d'audience, comme se le rappellera parfaitement **Mgr Paolo De Nicolò**, de la Préfecture de la maison pontificale, lequel a accueilli très chaleureusement notre requête. Mais la veille de l'audience, Mgr De Nicolò nous a dit – à vrai dire il était très embarrassé et l'on voyait très bien que la décision ne dépendait pas de lui – de ne pas nous présenter à l'audience, que nous n'étions pas admis. **Incroyable : 150 exorcistes venant des cinq continents, des prêtres nommés par leurs évêques conformément aux règles du droit canon qui exigent des prêtres de prière, de science et de bonne réputation – et donc un peu la crème du clergé – qui demandent de participer à une audience publique du Pape et sont mis à la porte !** Mgr De Nicolò m'a dit : «*Je vous promets que je vous enverrai immédiatement une lettre avec les justifications.*» Cinq ans sont passés, et cette lettre, je l'attends encore.

Ce n'est certainement pas Jean-Paul II qui nous a exclus. Mais le fait qu'il soit interdit à 150 prêtres de participer à une audience publique du Pape sur la place Saint-Pierre montre quels obstacles trouvent les exorcistes à l'intérieur même de leur Eglise et à quel point ils sont mal vus par un grand nombre d'autorités ecclésiastiques.

**– Vous vous battez contre le démon tous les jours. Quel est le plus grand succès de Satan ?**

AMORTH : Réussir à faire croire qu'il n'existe pas. Et il y a presque réussi. Même à l'intérieur de l'Eglise. **Nous avons un clergé et un épiscopat qui ne croient plus au diable, aux exorcismes, aux maux extraordinaires que le diable peut provoquer ni non plus au pouvoir que Jésus a donné de chasser les démons.** Depuis trois décennies l'Eglise latine – au contraire de l'Eglise orthodoxe et de différentes confessions protestantes – a presque entièrement abandonné le ministère de l'exorcisme. Comme le clergé ne pratique plus les exorcismes, comme il ne les étudie plus et ne les a jamais vus, il n'y croit plus. Et il ne croit plus non plus au diable. **Nous avons des épiscopats entiers qui sont hostiles aux exorcismes. Il y a des pays dans lesquels il n'y a pas un seul exorciste, comme, par exemple, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, le Portugal.** Une carence terrifiante.

**– Vous n'avez pas parlé de la France. La situation est-elle là différente ?**

AMORTH : Il existe un livre écrit par Isodore Froc, le plus célèbre exorciste français qui a pour titre : *Les exorcistes, qui sont-ils et que font-ils ?* Cet ouvrage, traduit en italien, a été écrit à la demande de la Conférence épiscopale française. Il n'est dit nulle part dans ce livre que les exorcistes font, dans certains cas, des exorcismes. Et l'auteur a déclaré plusieurs fois à la télévision française qu'il n'avait jamais fait d'exorcismes et qu'il n'en ferait jamais. **Sur une centaine d'exorcistes français, il n'y en a que cinq qui croient au diable et font des exorcismes, tous les autres envoient ceux qui s'adressent à eux au psychiatre.**

Et les évêques sont les premières victimes de cette situation de l'Eglise catholique dans laquelle la croyance à l'existence du démon est en train de disparaître. Avant que ne paraisse ce nouveau manuel, l'épiscopat allemand a envoyé une lettre au cardinal Ratzinger dans laquelle il déclarait qu'il n'était pas besoin de faire un nouveau Rituel parce qu'on ne devait plus faire d'exorcismes.

**– Est-ce à l'évêque de nommer les exorcistes ?**

AMORTH : Oui. Quand un prêtre est nommé évêque, il se trouve face à un article du code de droit canonique qui lui donne l'autorité absolue pour nommer des exorcistes. Le minimum que l'on puisse demander à un évêque, c'est qu'il ait assisté à un exorcisme au moins, vu qu'il a à prendre une déci-

sion aussi importante. Malheureusement, cela ne se passe presque jamais. Mais si un évêque se trouve devant une demande sérieuse d'exorcisme – c'est-à-dire qui ne soit pas faite par un fou – et qu'il ne fait rien, il commet un péché mortel. Et il est responsable des souffrances terribles qu'endure cette personne. Des souffrances qui durent parfois des années ou une vie entière et qu'il aurait pu empêcher.

– Vous êtes en train de dire que la majeure partie des évêques de l'Eglise catholique est en état de péché mortel ?

**AMORTH** : Quand j'étais enfant, mon vieux curé m'enseignait qu'il y a huit sacrements : le huitième est l'ignorance. Et le huitième sauve plus de gens que tous les sept autres ensemble. Pour commettre un péché mortel, il faut une matière grave, mais aussi la pleine conscience et le consentement délibéré. Omettre de donner son aide est, pour les évêques, une matière grave. Mais ces évêques sont ignorants : il n'y a donc pas consentement délibéré et pleine conscience.

– Mais si l'on ne croit pas à l'existence de Satan, la foi demeure-t-elle intacte, s'agit-il toujours de la foi catholique ?

**AMORTH** : Non. Je vais vous raconter une histoire. Quand j'ai rencontré pour la première fois don Pellegrino Ernetti, un célèbre exorciste qui a exercé pendant quarante ans à Venise, je lui ai dit : «*Si je pouvais parler au Pape, je lui dirais que je rencontrais trop d'évêques qui ne croient pas au diable.*» L'après-midi suivant, le père Ernetti est revenu me voir pour me dire que le matin même, il avait été reçu par Jean-Paul II. «*Sainteté*, lui avait-il dit, *il y a un exorciste, ici, à Rome, le père Amorth, qui, s'il venait chez vous, vous dirait qu'il connaît trop d'évêques qui ne croient pas au diable.*» Le Pape lui a répondu brièvement : «*Celui qui ne croit pas au diable ne croit pas dans l'Evangile.*» Voilà la réponse qu'il lui a donnée et que je répète.

– Expliquez-moi la conséquence du fait qu'il y a beaucoup d'évêques et de prêtres qui ne seraient pas catholiques ?

**AMORTH** : Disons qu'ils ne croient pas à une vérité évangélique. Je les accuserais donc éventuellement de propager une hérésie. Mais entendons-nous : quelqu'un est formellement hérétique s'il est accusé de commettre une erreur et s'il persiste dans celle-ci. Mais personne aujourd'hui, en raison de la situation de l'Eglise, n'accusera jamais un

évêque de ne pas croire au diable, aux possessions démoniaques et de ne pas nommer d'exorcistes parce qu'il n'y croit pas. Je pourrais citer une quantité d'évêques et de cardinaux qui, à peine nommés dans un diocèse, ont retiré à tous les exorcistes la faculté d'exercer. Ou d'évêques qui soutiennent ouvertement : «*Moi, je n'y crois pas. Ce sont des croyances du passé.*» Pourquoi cela ? Parce que, malheureusement, il y a eu l'influence extrêmement pernicieuse de certains bibliques, et je pourrais citer des noms de personnes très célèbres. Nous qui touchons tous les jours du doigt le monde de l'au-delà, nous savons qu'il a mis la main à beaucoup de réformes liturgiques.

– Par exemple ?

**AMORTH** : Le Concile Vatican II avait demandé de revoir certains textes. On a désobéi à cet ordre et on a voulu les refaire totalement. Sans penser que l'on pouvait détériorer les choses au lieu de les améliorer. Et beaucoup de rites ont été détériorés par cette manie de jeter tout ce qui existait dans le passé et de tout refaire de fond en comble, comme si l'Eglise nous avait jusqu'à aujourd'hui bernés et trompés, et comme si finalement était désormais arrivé le temps des grands génies, des super-théologiens, des super-biblistes, des super-liturgistes, qui savent donner ce qui est juste à l'Eglise. Un mensonge; le dernier Concile avait simplement demandé de revoir ces textes, non de les détruire.

Le Rituel de l'exorcisme, par exemple, devait être revu, non refait. Il y avait des prières qui étaient en usage depuis douze siècles. Avant de supprimer des prières aussi anciennes qui se sont montrées efficaces, il faudrait y penser longuement. Eh bien non. Nous tous, exorcistes, nous avons essayé les nouvelles prières du nouveau Rituel *ad interim* et nous nous sommes rendus comptes qu'elles sont absolument inefficaces.

Mais le rite du baptême des enfants a lui aussi été abîmé. Il a été bouleversé au point qu'a presque été éliminé l'exorcisme contre Satan, qui a toujours eu une très grande importance pour l'Eglise; une importance telle qu'on l'appelait l'exorcisme mineur. Paul VI lui-même a publiquement protesté contre ce nouveau rite. Même détérioration du rite dans le nouveau bénédictionnaire. J'ai lu minutieusement ses 1200 pages. Eh bien, toute référence au fait que le Seigneur doit nous protéger contre Satan, que les anges nous protègent des attaques du démon, a été systématiquement supprimée. Toutes les prières pour la bénédiction des maisons et des écoles ont été supprimées.

**Tout devait être bénii et protégé, mais aujourd’hui il n’y a plus de protection contre le démon. Il n’existe plus de défense ni de prières contre lui.** Le même Jésus nous avait enseigné une prière de libération, dans le Notre Père : «*Délivre-nous du Malin. Délivre-nous de la Personne de Satan.*» La prière a été mal traduite et l’on prie aujourd’hui en disant : «*Délivre-nous du mal*», On parle d’un mal général, dont, dans le fond, on ne connaît pas l’origine : **au contraire, le mal contre lequel notre Seigneur Jésus nous avait appris à combattre est une personne concrète : c’est Satan.**

– Vous êtes dans un lieu d’observation privilégié : avez-vous l’impression que le satanisme se répand ?

AMORTH : Oui. Enormément. Quand la foi recule, la superstition fait des progrès. En termes bibliques, je peux dire que l’on abandonne Dieu pour se livrer à l’occultisme. Le terrible recul de la foi dans toute l’Europe catholique fait que les gens se jettent dans les bras des magiciens et des cartomanciens et que les sectes sataniques prospèrent. **Le culte du démon fait l’objet d’une grande publicité auprès de masses entières**, à travers le rock satanique de personnages comme Marilyn Manson. **On s’attaque aussi aux enfants : il y a des journaux et des bandes dessinées qui enseignent la magie et le satanisme.**

Les séances de spiritisme dans lesquelles on évoque les morts pour qu’ils répondent à certaines questions sont très répandues. On enseigne maintenant à faire des séances de spiritisme à travers l’ordinateur, le téléphone, la télévision, le magnétoscope, mais surtout à travers l’écriture automatique. Il n’y a même plus besoin du médium : c’est un spiritisme que chacun peut exercer par soi-même. Selon les sondages, 37 % des étudiants ont fait au moins une fois le jeu des lettres ou du verre qui est une véritable séance de spiritisme. **Dans une école où j’avais été invité à parler, les élèves m’ont dit qu’ils faisaient ce jeu durant l’heure de religion, sous les yeux complaisants du professeur.**

– Et cela fonctionne ?

AMORTH : **Il n’y a pas de différence entre magie blanche et magie noire. Quand la magie fonctionne, c'est toujours l'œuvre du démon.** Toutes les formes d’occultisme, comme ce grand recours aux religions d’Orient, avec leurs suggestions ésotériques, **sont des portes ouvertes au démon, et le diable entre tout de suite.**

Je n’ai pas hésité à dire immédiatement, dans le cas de la sœur qui a été tuée à Chiavena et dans celui d’Erika et d’Omar, les deux adolescents de Nuova Liguri (qui ont tué la mère et le petit frère d’Erika), qu’il y avait eu une intervention du démon, parce que ces enfants se livraient au satanisme. L’enquête de la police a ensuite montré qu’ils suivaient Satan, qu’ils avaient des livres sataniques.

– Comment s’y prend le démon pour séduire l’homme ?

AMORTH : Il a une stratégie monotone. Je lui ai dit et il le reconnaît... Il fait croire que l’enfer n’existe pas, que le péché n’existe pas et qu’il n’est qu’une expérience de plus à faire. **Concupiscence, succès et pouvoir sont les trois grandes passions sur lesquelles s’appuie Satan.**

– Combien de cas de possession démoniaque avez-vous rencontrés ?

AMORTH : Au bout de cent, j’ai arrêté de compter.

– Cent ? Mais c’est énorme. Dans votre livre, vous dites que les cas de possession sont rares.

AMORTH : Et ils le sont vraiment. De nombreux exorcistes n’ont rencontré que des cas de maux diaboliques. **Mais moi, j’ai hérité de la «clientèle» d’un exorciste célèbre, le père Candido, et donc des cas qu’il n’avait pas encore résolus. De plus, les exorcistes m’envoient les cas les plus résistants.**

– Quel est le cas le plus difficile que vous avez rencontré ?

AMORTH : Je l’ai, en “traitement” en ce moment et cela depuis deux ans. **C'est la jeune fille qui a été bénie – il ne s'agit pas d'un véritable exorcisme – par le Pape en octobre, au Vatican, et dont le cas a fait grand bruit dans la presse.**

**Elle est frappée 24 heures sur 24 et en proie à des tourments indicibles. Les médecins et les psychiatres n'y comprenaient rien. Elle est tout à fait lucide et très intelligente. Un cas vraiment dououreux.**

– Comment devient-on victime du démon ?

AMORTH : On peut être soumis aux attaques du démon dans quatre cas. Ou parce que cela constitue un bien pour la personne et c'est le cas de beaucoup de saints, ou en raison de la persistance irréversible

dans le péché, ou parce que l'on est victime d'un maléfice lancé à travers le démon, ou lorsqu'on se livre à des pratiques d'occultisme.

**– Durant l'exorcisme de personnes possédées, quel type de phénomènes se produit-il ?**

AMORTH : Je me rappelle un paysan analphabète qui, pendant l'exorcisme me parlait seulement en anglais et j'avais besoin d'un interprète. Il y a des gens qui manifestent une force surhumaine, d'autres qui se soulèvent complètement de terre et que l'on n'arrive pas, même à plusieurs, à maintenir assis sur leur fauteuil. Mais c'est seulement le contexte dans lequel ces phénomènes se produisent qui nous fait parler de présence démoniaque.

**– Le diable ne vous a-t-il jamais fait du mal à vous personnellement ?**

AMORTH : Lorsque le cardinal Poletti m'a demandé d'assumer la fonction d'exorciste, je me suis recommandé à la Vierge : «Enveloppe-moi dans ton manteau et je serai en totale sécurité.» Des menaces, le démon m'en a souvent faites, mais du mal, jamais.

**– Il ne vous arrive jamais d'avoir peur du démon ?**

AMORTH : Moi, peur de cette bête ? C'est lui qui doit avoir peur de moi : moi j'agis au nom du Seigneur du monde. Et lui, il n'est que le singe de Dieu.

– **Père Amorth**, le satanisme se répand de plus en plus. Le nouveau Rituel empêche, en pratique, de faire des exorcismes. On empêche les exorcistes de participer à une audience du Pape sur la place Saint-Pierre. **Dites-moi franchement : que se passe-t-il ?**

AMORTH : La fumée de Satan entre partout. Partout ! On nous a peut-être exclus de l'audience du Pape parce qu'on avait peur que tant d'exorcistes réussissent à chasser les légions de démons qui se sont installées au Vatican.

**– Vous plaisantez, n'est-ce pas ?**

AMORTH : Cela peut sembler une plaisanterie, mais je ne crois pas que cela en soit une. Je n'ai aucun doute sur le fait que le démon tente surtout les autorités de l'Eglise, comme il tente toutes les autorités, celles de la politique et de l'industrie.

**– Vous dites donc qu'ici aussi, comme dans toutes les guerres, Satan veut conquérir la place forte de l'ennemi, pour faire prisonnier les généraux ennemis ?**

AMORTH : C'est une stratégie gagnante. On essaie toujours de s'en servir. Surtout quand les défenses de l'adversaire sont faibles. Satan lui aussi essaie. Mais, grâce au ciel, il y a l'Esprit Saint qui dirige l'Eglise : «Les portes de l'enfer ne prévaudront pas.» Malgré les défections. Et malgré les trahisons, dont il ne faut d'ailleurs pas s'étonner. La première trahison fut l'œuvre de l'un des apôtres les plus proches de Jésus : Judas Iscariote.

Pourtant, malgré cela, l'Eglise poursuit son chemin. L'Esprit Saint la maintient debout et les attaques de Satan ne peuvent donc connaître que des réussites partielles.

Certes, le démon peut gagner des batailles, et même des batailles importantes, mais jamais la guerre.

(Texte déjà publié dans notre *Bulletin n° 123, Septembre-octobre 2004*)

### CHERS AMIS LECTEURS

**Nous espérons que notre petit Bulletin sera encore honoré  
de votre intérêt l'année prochaine.**

**Pour pouvoir continuer il a besoin de votre soutien.**

**NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT TOUS CEUX**

**QUI ONT DÉJÀ FAIT UN DON EN SA FAVEUR.**

**Ci-après les coordonnées destinées aux abonnés par internet  
ou pour ceux qui souhaitent payer via internet**

**Crédit Suisse, Sion, N° compte 715452-00 - IBAN CH16 0483 5071 5452 0000 0  
ou encore sur notre site : [www.amissfs.com](http://www.amissfs.com) – cliquer sur PAYPAL**

# Bas les mains du Crucifix !

Trahis par l'Europe

## On ne peut pas “blasphémer” contre l'un de nos symboles

(Extrait de “*La Padania*” 21.11.2009)

«A Brescia, samedi 21 novembre La Lega a distribué des Crucifix, pour protester contre la sentence européenne qui prévoit de faire enlever les Crucifix.

C'est sur initiative de La Lega Nord que la décision a été prise de distribuer notre symbole chrétien gratuitement à Brescia et dans les communes de la province.»

Dans de nombreuses parties d'Italie ont été organisées des récoltes de signatures contre la décision européenne

«Depuis des siècles jamais personne, d'aucune confession, n'a contesté le Crucifix. Il doit y rester» (Giovanna Contini, San Pietro in Cariano).

«C'est incroyable que sept personnes puissent décider pour des millions et des millions de personnes ce qu'il doivent ou ne doivent pas faire et effacer ainsi l'histoire. Le Crucifix, il reste là où il est ! Seuls les peuples concernés pourront en décider» (Fausto Polli, Milano).

«C'est une honte pour l'Europe» (Walther Zancanaro, San Pietro in Cariano).

«Je pense que, ceux à qui le Crucifix ne plaît pas, ils doivent rentrer chez eux. Depuis des siècles il y est et il doit y rester» (Emanuela Zancanaro, San Pietro in Cariano).

«La présence du Crucifix, outre qu'il est le symbole de notre civilisation et de notre identité chrétienne, est réglementée par l'art. 118 de l'amendement du 30 avril 1924, n° 36, et par l'amendement du 26 avril 1928 n° 1297.

Le Conseil d'État, le 27 avril 1988, par la sentence n° 63 de la deuxième section, a défini : «Les normes réglant l'exposition du Crucifix dans les salles d'école ne peuvent être implicitement abrogées par la nouvelle

réglementation concordataire sur l'enseignement de la religion.

A ce propos, en 2005, le Parlement a demandé aux dirigeants scolaires de remettre les crucifix là d'où ils avaient été enlevés... Récemment la Cour européenne a décrété... qu'en Italie on devait enlever les crucifix des salles de classe... Il est certain que le refus de mentionner les racines chrétiennes dans la constitution européenne est un symptôme tangible qu'il y a un processus de “déchristianisation” de l'Europe... voulu par toute une clique aux tendances neo-jacobines» (Edoardo Rho, vice président du conseil Lega Nord)

«Même si je ne suis pas pratiquant, je suis chrétien et je veux que la croix reste où elle est. C'est notre culture. Chaque pays doit faire ses choix» (Christian Zancanaro, Negar).

«Nos soldats morts pour les guerres d'indépendance doivent se retourner dans leurs tombes en voyant que nous avons voté pour nous faire commander par des juges gâteux, vendus et surpayés. C'est exclusivement le peuple italien qui doit décider. Les Italiens et non les infiltrés» (M.R. Bertoglio, Brescia)

«Pourquoi nous, catholiques, ne pouvons-nous pas exposer le crucifix dans les Pays islamiques ?»... (Cristina Scaglia, Brescia).

«Le crucifix il y était, il y est et il y reste. C'est aux peuples à décider... et non aux bureaucrates de Strasbourg, traîtres et franc-maçons» (Rosa Capraro, Dosson di Casier).

«Gare à celui qui touche au crucifix ! C'est à nous de décider» (Davide Rombi, Nichelino, To).

«Non absolument ! Il représente nos racines et notre culture. C'est à la majorité des Italiens de décider» (Elena Brunelli, Brescia).

## Les Marches se mobilisent contre l'affront de UE

«Personne ne pourra jamais nous priver de nos symboles, de notre histoire, de notre identité.

La Cour européenne pour les Droits de l'Homme, par une sentence... a décidé que les crucifix doivent être enlevés de nos écoles... Cela signifierait renoncer à une partie de notre culture, de notre tradition, de ce que nous sommes aujourd'hui. Un renoncement qu'aucun d'entre-nous n'entend accepter.

La Lega Nord lance une maxi récolte de signatures... Ensevelissons de signatures cette absurde sentence et faisons entendre la voix du peuple italien en un seul cri :

**BAS LES MAINS DU CRUCIFIX»**  
**(Lega Nord, Secrétariat prov. Ascoli Piceno)**